

# LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

## INFO PRESSE N°3

8 SEPTEMBRE 2016

### FOCUS SUR

## DE LA LGV PACA À LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

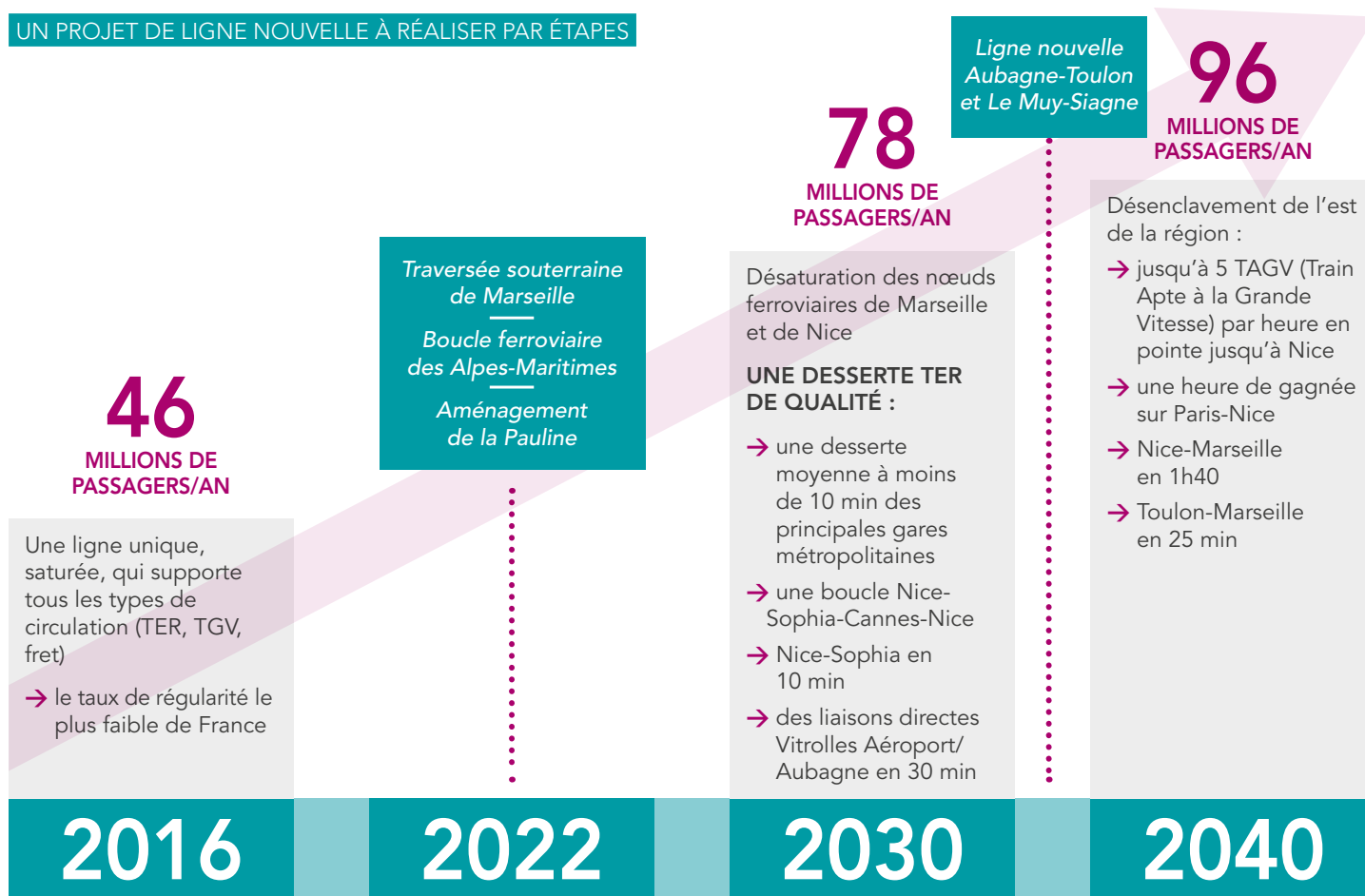
La prise en compte des résultats de la concertation réalisée en 2011 sur le projet de LGV PACA a conduit le comité de pilotage à faire évoluer les objectifs du projet comme suit :

- donner la priorité aux trains du quotidien,
- favoriser les connexions avec les transports en commun urbains et promouvoir l'intermodalité,
- adapter la vitesse aux contraintes du territoire en maintenant l'objectif de réduction des temps de parcours entre Marseille et Nice.

En 2013, la Commission Mobilité 21 puis le Gouvernement ont acté la priorité du projet donnée aux trains du quotidien :

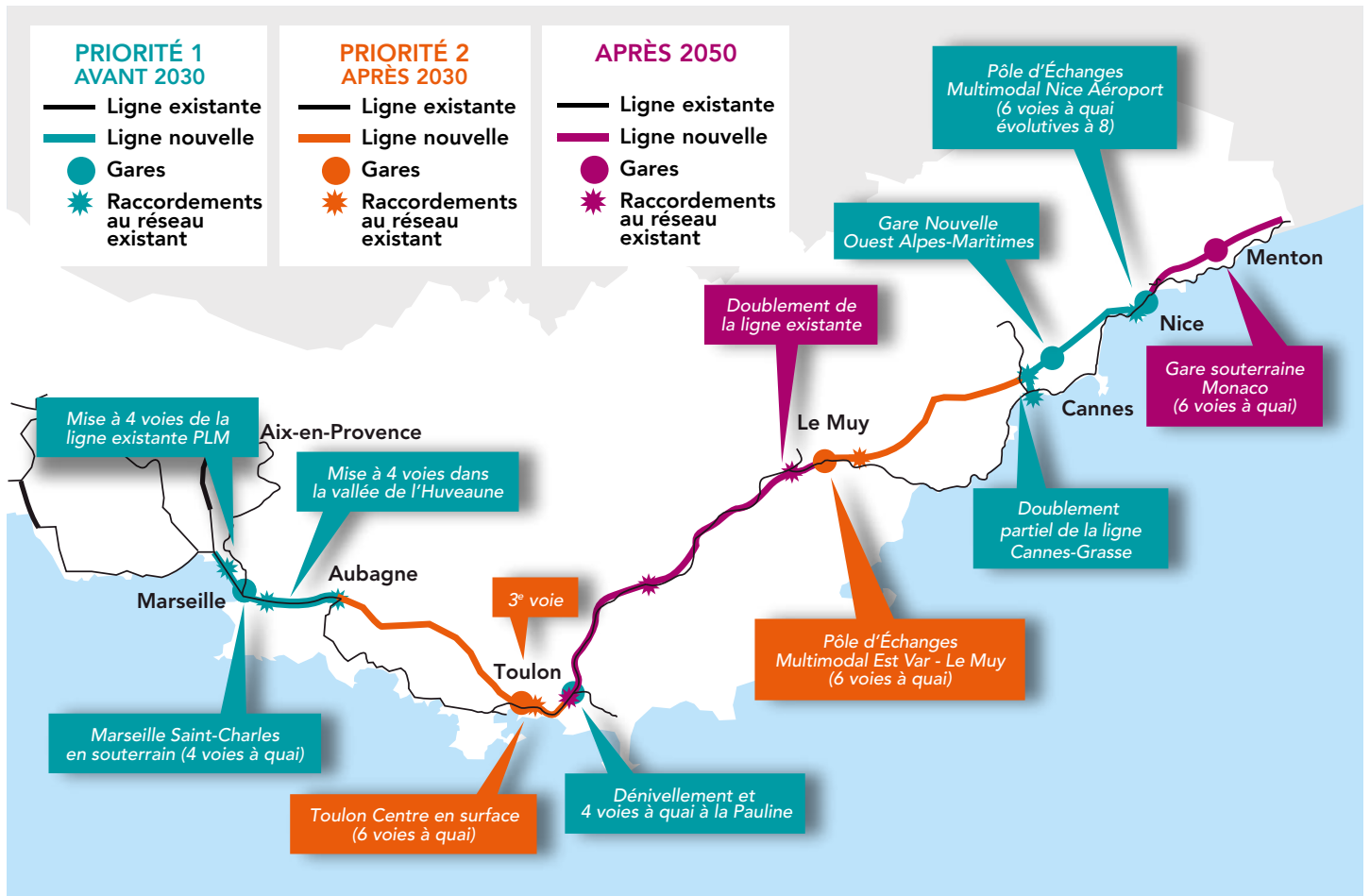
« (...) La Commission a constaté une évolution du projet dit de la LGV PACA vers un projet dit de LIGNE NOUVELLE, qui peut être séquencé. Elle identifie deux niveaux de priorités, dont le premier porte sur le traitement des nœuds marseillais et niçois (...). »

### UN PROJET DE LIGNE NOUVELLE À RÉALISER PAR ÉTAPES



En juillet 2013, actant de la nécessité de cette nouvelle infrastructure, le Gouvernement a décidé de phaser la réalisation de la Ligne Nouvelle en 3 grandes priorités :

- la Priorité 1 pour traiter les nœuds ferroviaires marseillais et azuréen avant 2030,
- la Priorité 2 pour réaliser les sections de ligne nouvelle entre Aubagne et Toulon et entre Est-Var et la ligne Cannes-Grasse d'ici 2040,
- et après 2050, la réalisation de la liaison complète entre Marseille et l'Italie.



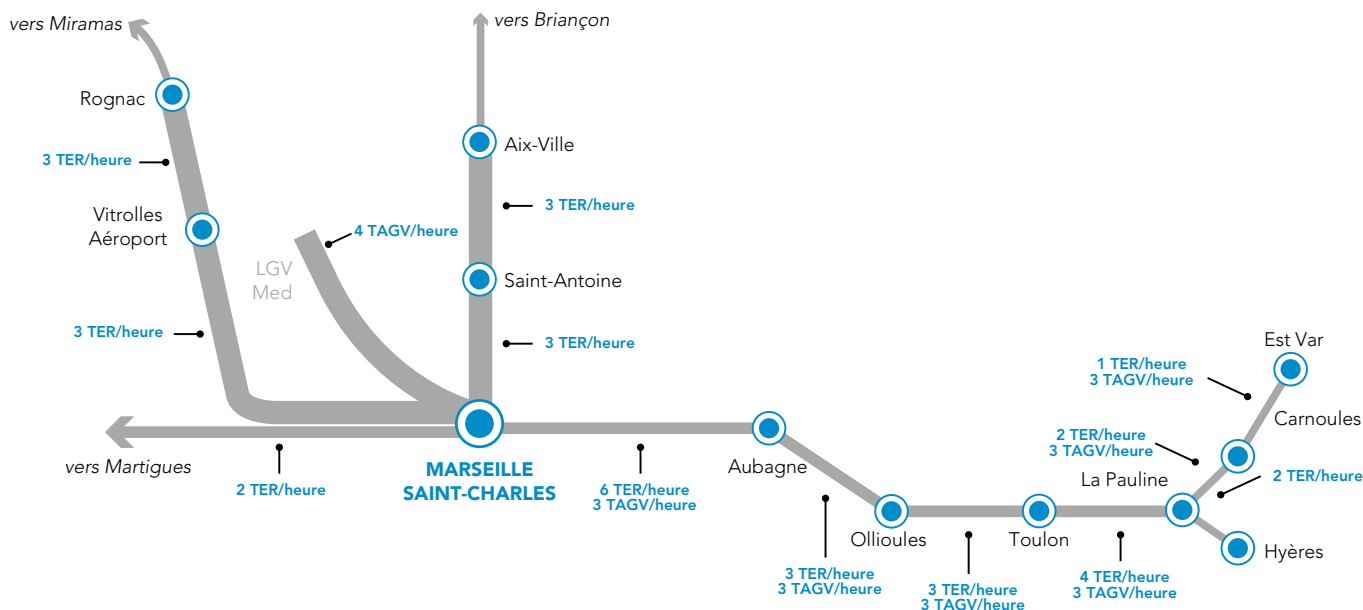
## PRIORITÉ 1 : DÉSATURATION DES NŒUDS FERROVIAIRES MARSEILLAIS ET AZURÉEN

La phase de concertation publique en cours porte sur les variantes de tracés et de positionnement de gares nouvelles pour les aménagements à réaliser avant 2030 (Priorité 1) et qui seront soumis à l'enquête d'utilité publique.

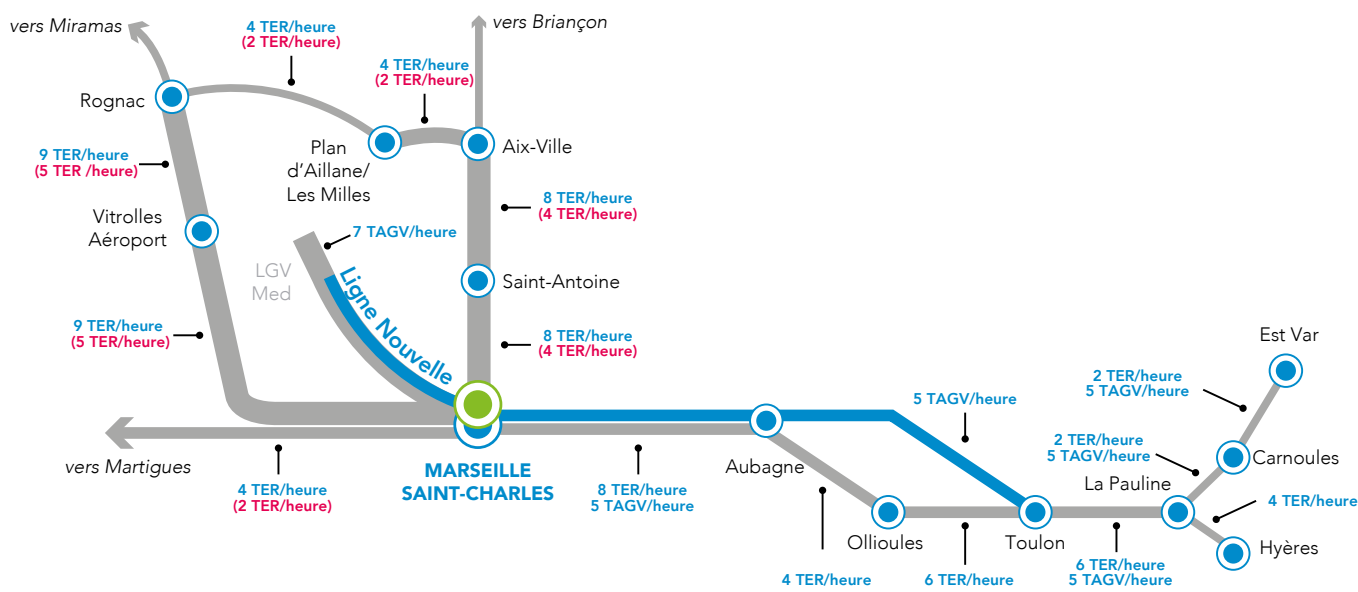
### BÉNÉFICIES DES AMÉNAGEMENTS DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE, LE VAR ET LES ALPES-MARITIMES

	Actuellement	Demain
Entre Aix et Marseille	3 TER / h	P1 : 6TER / h - 8 TER / h
Entre Cannes et Nice	3 TER / h	10 TER / h
Entre Antibes et Nice	4 TER / h	8 TER / h
Entre Sophia-Antipolis et Nice (gare Ouest Alpes-Maritimes)	0	2 TER / h

## SITUATION ACTUELLE



## SITUATION APRÈS RÉALISATION DES PRIORITÉS 1 ET 2



## LES GARES NOUVELLES

**La gare nouvelle Ouest Alpes-Maritimes** a vocation à être implantée au centre du bassin de vie constitué de Cannes, Grasse, Antibes et du pôle économique de Sophia-Antipolis.

**La nouvelle gare de Nice Aéroport** s'inscrit dans un double projet de Pôle d'Échanges Multimodal et d'aménagement urbain d'envergure, retenus comme opération pilote « Écocité - Ville de demain ».

**La gare souterraine de Marseille Saint-Charles** doit répondre à un double enjeu : décongestion de la gare actuelle et amplification de la dynamique liée au projet Euroméditerranée.

L'ensemble de ce projet est soumis à la concertation du public pour recueillir son avis sur les variantes de tracés et de positionnement de gare des aménagements de la Priorité 1.

Plus d'information sur la concertation [ici](#).

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont financées par :